

Les mesures de compensation, une mascarade de trop !

Pour nous toutes et tous, les mesures de compensation, c'est le projet d'aéroport qui avance !

Il faut donc empêcher ces mesures de se réaliser : mares, transferts d'arbres et d'espèces, ainsi que l'élargissement des routes et la construction du barreau routier.

Luttons ensemble pour stopper le projet d'aéroport !

Lorsque les travaux seront imminents, les informations et rendez-vous seront communiqués, dès que possible, sur les 3 sites

<http://zad.nadir.org>, <http://acipa.free.fr>, et <http://naturalistesenlutte.overblog.org> ainsi que par mail et par téléphone.

Appel commun Coordination / des occupant-es de la ZAD / COPAIN44 / Naturalistes en Lutte/ Assemblée du mouvement du 17 décembre/

**Nous nous opposerons à tout déplacement d'espèces ou mesures compensatoires
et invitons chacun-e à faire de même !**

Ces dernières années, les experts de la compagnie privée Biotope ont été payés par Vinci pour répertorier les espèces et milieux du bocage de Notre Dame des Landes. But de ces opérations : estimer et chiffrer la valeur de ce qui va être détruit pour y appliquer des quotas de compensation, et donner ainsi une illusion de protection de la « nature ».

Habituellement, dans tout projet d'aménagement, après de savants calculs visant à déterminer quelles espèces méritent d'être compensées (généralement les plus rares), ces données sont converties en surfaces de milieux à recréer ou à protéger, permettant aux entreprises de poursuivre leurs activités nocives la conscience tranquille. Pour les compagnies comme Vinci et les entreprises mercenaires comme Biotope, Dervenn ou encore CDC Biodiversité, il s'agit purement et simplement d'acheter un droit à polluer et détruire contre quelques kilomètres de haies plantées ou de mares creusées.

AGO-Vinci, qui rêve de laver plus vert que vert, prévoit aussi le déplacement d'espèces menacées : des tritons crêtés, seraient transférés vers des mares spécialement créés pour l'occasion, des capricornes déplacés avec leurs troncs d'arbres mort

Mais le discours de sauveteur de tritons ne nous fera pas oublier que c'est parce qu'ils ont un aéroport à mettre à la place des mares qu'ils font tout ceci. Au-delà de l'aéroport de NDDL, il s'agit de la mise en place de techniques largement expérimentales, emblématiques du greenwashing moderne, qui pourront servir de modèle et faciliter l'acceptabilité d'autres projets de ce type.

Nous nous opposerons donc à tout déplacement d'espèces ou mesures compensatoires et invitons chacun-e à faire de même !

Nous refusons ces logiques comptables qui veulent mesurer, quantifier, évaluer chaque parcelles du monde pour mieux les gérer. De Pôle Emploi au label bio en passant par les mesures compensatoires, ou les droits d'émissions de gaz à effet de serre, nous refusons que nos vies soient toujours plus contrôlées et fractionnés dans des quotas, chiffres et équations savantes selon les modèles économiques en vigueur. !!!

**Non aux expulsions, même pas celles des tritons !
A NDDL comme au Testet¹, refusons les mesures de compensation !**

Le préfet est supposé donner prochainement son accord aux dérogations concernant la destruction d'espèces protégées. Les transferts d'espèces seraient alors possibles entre la signature de ces décrets et le 31 mars (pour respecter le cycle biologique de ces espèces), s'ils n'ont pas lieu à ce moment là, ils seraient reportés d'un an.

Ces travaux, initialement prévus pour l'année dernière, seraient une étape importante de l'avancée du projet d'aéroport, il faut absolument les empêcher :

**en venant sur le terrain, en bloquant l'accès aux travailleur-euse-s ou aux machines, en réagissant ailleurs.
Soyons prêt-e-s !**

Des occupant-e-s de la ZAD et d'ailleurs

1 : projet de barrage dans le Tarn risquant de détruire la zone humide du Testet, principalement pour l'irrigation de maïs.
<http://www.collectif-testet.org/>